Assemblée des départements de France

Créée en 1946, l’Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 103 collectivités adhérentes, dont 101 Départements.

L’ADF remplit cinq grandes missions :

- représenter les Départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens
- constituer un centre de ressources pour les Départements
- offrir un lieu d’échanges d’expériences et de bonnes pratiques pour les élus et les techniciens départementaux
- être un lieu de confrontation d’idées et d’élaboration de positions communes sur les grands dossiers nationaux
- valoriser le rôle et l’action des Départements auprès des citoyens.

Type de partenaire
Associations
Repères

La première convention lian l'Assemblée des départements de France et la Fédération des Parcs a été signée en 2018.

Liens utiles
Site internet